



**HAL**  
open science

## **P, dit X / P, X says dans le genre journalistique : entre effacement et brouillage des niveaux d'énoncé**

Raluca Nita

### ► **To cite this version:**

Raluca Nita. P, dit X / P, X says dans le genre journalistique : entre effacement et brouillage des niveaux d'énoncé. E-rea - Revue électronique d'études sur le monde anglophone, 2020, Le discours rapporté et l'expression de la subjectivité, 17.2, 10.4000/erea.9943 . halshs-02878525

**HAL Id: halshs-02878525**

**<https://shs.hal.science/halshs-02878525>**

Submitted on 23 Jun 2020

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



## E-rea

Revue électronique d'études sur le monde anglophone

17.2 | 2020

1. Le discours rapporté et l'expression de la subjectivité / 2. Modernist Non-fictional Narratives of War and Peace (1914-1950)

---

# *P, dit X / P, X says* dans le genre journalistique : entre effacement et brouillage des niveaux d'énoncé

Raluca NITA

---



### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/erea/9943>

DOI : 10.4000/erea.9943

ISBN : ISSN 1638-1718

ISSN : 1638-1718

### Éditeur

Laboratoire d'Études et de Recherche sur le Monde Anglophone

### Référence électronique

Raluca NITA, « *P, dit X / P, X says* dans le genre journalistique : entre effacement et brouillage des niveaux d'énoncé », *E-rea* [En ligne], 17.2 | 2020, mis en ligne le 15 juin 2020, consulté le 19 juin 2020.

URL : <http://journals.openedition.org/erea/9943> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/erea.9943>

---

Ce document a été généré automatiquement le 19 juin 2020.



*E-rea* est mis à disposition selon les termes de la licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International.

---

# *P, dit X / P, X says* dans le genre journalistique : entre effacement et brouillage des niveaux d'énoncé

Raluca NITA

---

## Introduction

- 1 Dans la construction des niveaux d'énoncé caractéristique de la mise en place du discours rapporté, la distinction essentielle entre énoncés du récit primaire et énoncés rapportés se situe au niveau subjectif, à savoir au niveau de la prise en charge du contenu propositionnel (Bouscaren et Chuquet 1987, Simonin-Grumbach 1984a, Perrin 2002). Les modalités et les qualifications relèvent d'un côté, dans les énoncés primaires, de l'énonciateur origine, de l'autre côté, dans les énoncés rapportés, d'une origine distincte, la source rapportée, qu'elle soit construite explicitement dans l'énoncé rapportant ou implicitement à travers des marqueurs internes à l'énoncé rapporté, rattachables à une origine subjective construite en contexte<sup>1</sup>. Cette délimitation « idéale » des territoires de la subjectivité est mise à mal notamment dans le discours indirect libre (DIL) consacré par la littérature et caractérisé par le brouillage des « voix » entre énonciateur rapporté et énonciateur primaire<sup>2</sup>. Elle peut également être rendue caduque dans le discours rapporté (DR) de type *P, dit X / P, X says* que nous proposons d'étudier ici en français et en anglais dans le genre journalistique. Dans son fonctionnement, il pose un problème inédit dans le champ du discours rapporté et dans le genre journalistique dont il dépend : l'énoncé P est pris en charge par l'énonciateur origine alors que P est localisé *a posteriori* par rapport à une origine distincte construite dans une incise postposée ou imbriquée, *dit X*. Paradoxalement, ce croisement des prises en charge par l'énonciateur et un énonciateur rapporté a lieu dans le genre journalistique, censé délimiter les voix des journalistes et celles des sources rapportées : "The journalistic text (...) seeks to eliminate ambiguities and tries not to create contradictions" (Waugh 1995 151). En réalité, l'incise postposée ou imbriquée favorise une assimilation de P aux énoncés du récit primaire car P correspond aux

contenus informatifs du genre journalistique, et ne se distingue ni énonciativement, ni typographiquement, ni stylistiquement du récit, d'où le caractère inédit de ce DR. Ce faisceau d'éléments internes à P et contextuels rend ainsi possible son double fonctionnement sans que soit enfreinte la contrainte de clarté liée au genre et évoquée par Waugh : P est construit à la fois comme énoncé primaire dans la continuité des énoncés qui le précèdent et comme énoncé rapporté *a posteriori* grâce à l'incise.

- 2 Nous avons nommé cette forme **discours rapporté à statut indéterminé** (Nita 2006, Nita & Hanote 2007) afin de souligner l'impossible appréhension de ses marqueurs énonciatifs par rapport aux catégories traditionnelles de discours rapporté (direct, indirect, indirect libre). Nous y avons fait référence par la suite en tant que **discours rapporté à déterminer** (Nita & Hanote 2017) pour faire valoir sa construction en contexte par un travail interprétatif : ce qui est à déterminer, ce n'est pas son statut dans le champ des catégories de DR, mais son fonctionnement en contexte en relation avec le genre.
- 3 Nous montrerons que cette forme a un fonctionnement bien distinct de celui des DR classiques et se caractérise par une neutralisation des frontières avec le récit primaire. Elle s'intègre dans l'énonciation primaire sur la base d'un triple phénomène de cohérence : cohérence discursive car le contenu de P repris à un « discours autre » est en adéquation avec le genre ; cohérence et cohésion textuelles car le contenu de P est relatif à la thématique du texte et P est lié par des marqueurs de co-référence aux énoncés primaires qui précèdent ; cohérence énonciative et modale enfin, car aucune trace de discordance énonciative n'apparaît dans P pour le distinguer du récit primaire. Seule l'incise peut construire une prise en charge distinguée. Par opposition à cet effacement énonciatif typique de la presse, dans quelques (rares) contextes spécifiques, un brouillage énonciatif dans P fera apparaître une prise en charge distinguée avant l'insertion de l'incise.

## 1. P : homogénéité avec les énoncés primaires dans le genre journalistique

- 4 Prenons un exemple en français :
  - (1) La tristesse se lisait sur de nombreux visages, tandis que les cloches de la basilique Saint-Pierre brisaient le silence de la nuit romaine en sonnait lentement le début du deuil pour le pape. « Nous nous sentons tous orphelins ce soir mais notre foi nous enseigne que ceux qui croient au Seigneur vivent en lui », a lancé l'archevêque Renato Boccardo à la foule.  
**À l'annonce de sa mort**, des milliers de personnes de tous les quartiers de la capitale italienne **ont remonté** lentement le boulevard allant du Tibre vers la Cité du Vatican. **Deux heures après l'annonce du décès, quelque 130 000 personnes étaient rassemblées sur la place Saint-Pierre, a dit la police.** (*Le Monde*)
- 5 L'énoncé P, *Deux heures après l'annonce du décès...* relève dans un premier temps du récit, présentant des marqueurs de cohésion avec l'énoncé qui précède et construisant avec celui-ci une séquence de récit. Les formes verbales (passé composé et imparfait) reconstituent des événements passés, l'imparfait marque un commentaire-point de vue qui relève de l'énonciateur origine. Les circonstants antéposés, liés anaphoriquement, à *l'annonce de sa mort, deux heures après l'annonce ...*, sont les repères thématiques de chacun des énoncés, mettant en évidence la succession des événements et leur relation de cause à effet *ont remonté* → *étaient rassemblés*. D'un point de vue énonciatif, l'énoncé P

relève de l'énonciation primaire. Du point de vue textuel, il participe à une séquence de récit journalistique et, du point de vue du genre discursif, il s'inscrit pleinement dans la visée informative du texte journalistique. Il présente ainsi toutes les conditions pour décrire des événements et pour être pris en charge par l'énonciateur origine. L'insertion de l'incise, *a dit la police*, oblige à reconsidérer P comme relevant d'un niveau d'énoncé différent, d'un discours rapporté<sup>3</sup>. Placer *P, dit X* dans une catégorie spécifique de discours rapporté est cependant difficile. La présence de l'incise pourrait renvoyer au discours direct (DD) ; néanmoins, le repérage temporel dans l'énoncé rapporté peut s'envisager soit par rapport à la situation d'énonciation origine et on se rapprocherait dans ce cas du discours indirect (DI), soit par rapport à la situation d'énonciation rapportée mise en place par l'incise : l'imparfait serait alors la trace d'un commentaire par rapport à l'énonciateur rapporté et on serait dans le DD. Ces repérages composites rendent possible la mise en place à partir de (1) d'un DD (1') et d'un DI (1'') « traditionnels ». Au vu des marques de cohésion entre P et le contexte gauche, la portée de l'incise va au-delà de P :

(1') « À l'annonce de sa mort, des milliers de personnes [...] ont remonté lentement le boulevard allant du Tibre vers la Cité du Vatican. Deux heures après l'annonce du décès, quelque 130 000 personnes étaient rassemblées sur la place Saint-Pierre », *a dit la police*.

(1'') La police a dit qu'à l'annonce de sa mort, des milliers de personnes [...] ont remonté lentement le boulevard allant du Tibre vers la Cité du Vatican et que deux heures après l'annonce du décès, quelque 130 000 personnes étaient rassemblées sur la place Saint-Pierre.

- 6 La construction du récit journalistique serait cependant modifiée par l'une ou l'autre des deux transformations. Les deux énoncés signalaient initialement un nouveau moment dans le compte rendu des événements ayant suivi l'annonce de la mort du Pape Jean-Paul II. Le DD et le DI construisent ces événements à l'intérieur de la prise de parole et le contenu propositionnel est repéré exclusivement par rapport à une source rapportée, qui est ainsi mise en valeur. Cette saillance est incongrue au regard de la construction du discours journalistique et lui fait perdre sa cohérence globale dans ce qui est son objet. Celui-ci n'est en effet pas défini par une question du type « Qu'a dit la police ? », dont la réponse justifierait l'usage du DD ou du DI, mais bien « Que s'est-il passé à l'annonce de la mort du pape ? » ou « Quelles ont été les réactions à l'annonce de la mort du pape ? ».
- 7 La « discohérence » engendrée par la manipulation des énoncés initiaux montre la particularité de *P, dit X* comparé aux formes de DR : P et possiblement les énoncés de son contexte participent à la construction des faits dans le discours journalistique. L'incise constitue une précision sur les conditions dans lesquelles l'énonciateur origine construit son récit et l'asserte, en relation avec une source de prise en charge distinguée. Sans une appréhension du contexte et du genre discursif, *P, dit X* ne saurait révéler sa spécificité, qui repose sur l'homogénéité avec le récit primaire pour devenir une forme charnière entre récit et discours rapporté.

## 2. *P, dit X* : en dehors des catégories de discours rapporté

### 2.1 *P, dit X* : l'échec d'une caractérisation

- 8 Cette forme est peu abordée dans la littérature et son traitement est peu satisfaisant visant notamment à établir sa place dans le champ du discours rapporté, tel qu'il est connu, sans prise en compte de son fonctionnement discursif et textuel relatif au genre. Il n'existe pas à proprement parler d'études qui lui soient consacrées<sup>4</sup>.
- 9 À travers quelques exemples, *P, dit X* est mentionné chez Simonin-Grumbach (1984b) et chez Quirk et al. (1997) en tant que DD qui s'écarte des caractéristiques attendues, comme le « flottement » dans l'usage des guillemets qui remet en question pour Simonin-Grumbach (1984b) la distance du journaliste par rapport à des propos cités<sup>5</sup>, mais est vu comme une caractéristique de la presse par Quirk et al. (1997 1024).
- (2) **New Delhi a accordé l'asile à [...], indique-t-on de source officielle.** (*Le Monde*, exemple cité par Simonin-Grumbach 1984b 156)
- (3) **New horse will strengthen the breed, Mr Steiner claimed**<sup>6</sup>. He said the newcomers would arrive after the epidemic was halted. (Quirk et al. 1997 1024)
- 10 Simonin-Grumbach s'interroge également sur l'incongruité de certaines formes verbales incompatibles avec un repérage par rapport au moment de l'énonciation rapportée caractéristique du DD : en (3), « on a un plus-que-parfait 'avait été pris en chasse' comme on pourrait l'avoir en DI » (1984b 156). Les exemples cités, hors contexte, fragmentés, ne permettent pas de se rendre compte de leurs caractéristiques énonciatives et discursives ni d'appréhender leur fonctionnement textuel en relation avec la presse. Du côté de la grammaire, c'est l'application des règles du DD qui est prise en compte (présence de l'incise, traditionnellement associée au DD, présent sur l'auxiliaire *will*, opposé implicitement par les italiques au prétérit *would* dans le second énoncé, au DI classique).
- 11 Rosier (1999) analyse les énoncés *P, dit X* comme DI avec incise et effet de DD (1999 : 263) en revendiquant un défigement du DI « lié de façon unique à la présence d'un jonctif homogénéisateur » et en réservant au DIL l'ambiguïté énonciative, à l'exclusion d'un marquage syntaxique par incise que certains auteurs admettent en DIL. *P, dit X* est un DI car il est énonciativement rattaché à la situation d'énonciation primaire, mais « le rapprochement structurel provoque un effet de DD » (1999 265). Malgré la présence de quelques exemples de la presse, l'analyse de Rosier ne distingue pas *P, dit X* selon les textes littéraires et journalistiques. Certains de ses exemples montrent l'indifférenciation des marqueurs en P par rapport au direct et à l'indirect comme en (1), mais ce n'est pas le cas systématiquement. De plus, P manifeste souvent une discordance interne de nature modale (marqueurs de subjectivité) par rapport à l'apparence d'un énoncé primaire, ce qui est représentatif pour la littérature, mais pas pour nos exemples journalistiques.
- 12 Quant à l'effet d'actualisation rattaché au DD, qu'attribue Rosier à *P, dit X*, il n'apparaît pas dans les textes journalistiques où la neutralisation des niveaux d'énoncé se fait au profit du récit. Prenons un emploi typique de *P, dit X* dans la presse : en début d'article, après le titre, avec un décalage temporel entre P au présent et l'incise au passé. Cela peut apparaître comme un effet accentué d'actualisation d'une énonciation rapportée en suivant l'approche de Rosier. Mais il s'agirait alors de privilégier l'intégration à tout

prix de *P, dit X* dans une théorie du champ des DR au détriment d'une étude de son fonctionnement textuel et discursif.

(4) [titre de l'article] Schools weak at reporting racist incidents, says Ofsted  
[première phrase] Some schools are failing to report the full extent of racist incidents among pupils and teachers, *the schools inspectorate said today*. (*The Guardian*)

(5) [titre de l'article] Un mystérieux groupe « AZF » menace d'attentats le réseau ferré français  
[première phrase] Les membres du groupe AZF prétendent avoir déjà disposé « dix bombes » sur le réseau ferré français, programmées pour exploser selon un dispositif automatique, a-t-on appris mercredi à Paris de sources proches du dossier. (*Le Monde*)

- 13 P annonce la problématique de l'article, généralement un fait de société, avec un impact sur le public en raison de contenus alarmants (la pose d'une bombe) ou faisant écho à des valeurs universelles, généralement menacées (*are failing to report ...racist incidents*). P reprend et développe le titre de l'article et partage avec celui-ci sa fonction thématique ou épiphanique (Charaudeau 1997)<sup>7</sup>. L'emploi du présent en français, du présent progressif en anglais indiquant l'ancrage dans une situation spécifique, est cohérent avec la fonction de résumé. L'incise pose un cadre de référence passé précisément localisé (circonstants de temps/lieu associés aux verbes), et garanti par la fiabilité de la source officielle (*the school inspectorate, sources officielles proches de l'enquête*). Le verbe *apprendre* insiste sur les conditions d'obtention de l'information, en localisant le contenu rapporté par rapport au destinataire au lieu de la source, ce qui serait peu acceptable dans un DD classique<sup>8</sup>. L'incise sujet-verbe<sup>9</sup> en anglais présente un effet d'autonomie en séparant le verbe de son complément, P, et créant ainsi une relation lâche, de juxtaposition avec P. On ne saurait ainsi faire l'économie de la place de *P, dit X* dans la structure de l'article, de ses marqueurs énonciatifs, de la structuration de son incise, ce qui converge vers une assimilation de P au récit primaire et non pas vers une actualisation d'une parole rapportée. *P, dit X* nous semble donc un cas en dehors des formes traditionnelles du DR que Rosier construit.

## 2.2 *P, dit X* : l'ancrage dans le genre de discours

- 14 Se situant dans une perspective de caractérisation des DR de la presse, Komur (2004) et de Slembrouck (1986) saisissent l'impossibilité de catégorisation de *P, dit X* en raison de l'indifférenciation énonciative de P par rapport au DD et au DI. Pour Komur, il s'agit là d'une « archiforme » partageant des caractéristiques énonciatives du DD, du DI ou du DIL, sans exclusion d'aucun des trois et sans possibilité de trancher, comme démontré dans notre analyse (exemple 1) : « La condition qui permet cette suppression de l'opposition entre les trois formes est, essentiellement, l'absence totale dans le segment présenté de déictiques et de marques typographiques » (2004 72).
- 15 De son côté, Slembrouck étudie l'usage de cette forme dans les comptes rendus de procès dans la presse anglaise où le prétérit est systématiquement utilisé en P. Son repérage peut se faire par rapport à la situation d'énonciation origine ou par rapport à la situation d'énonciation rapportée, celle de l'échange verbal dans le tribunal. Tout en faisant entrer cette forme dans le paradigme des discours rapportés de la presse, l'auteur conclut à une ambiguïté (1986 88) quant au type exact de DR et met en avant la neutralisation des niveaux d'énonciation : « Neutralization of speech situations thus

means that traces which point unambiguously to the presence of an underlying discourse have been erased from the presentation » (Slembrouck 1986 94).

- 16 Ces deux études reconnaissent dans l'impossibilité de catégoriser *P, dit X* une des spécificités de *P, dit X*. Aucune étude, à notre connaissance, n'a révélé l'autre élément qui lui réserve une place particulière (voire marginale) dans le champ du DR, la dépendance du genre discursif : la prise en charge initiale de l'énoncé P par l'énonciateur origine est cohérente avec la construction du récit journalistique et n'est pas remise en cause *a posteriori* à la suite de l'insertion de l'incise.
- 17 En cela, *P, dit X* est également différent de la modalisation en discours second qui, avec le DD et le DI, fait partie du champ de la représentation du discours autre chez Authier-Revuz (2004). Dans le DD et le DI, « le dire autre est ce sur quoi porte la prédication effectuée par le dire, son objet, ce dont il parle » (2004 41). Dans la modalisation en discours second, « le dire autre est ce par quoi passe une modalisation du dire, *ce d'après quoi il parle* » (2004 41). *P, dit X*, dans sa forme, peut paraître équivalent à *P, selon X*, et à des modalisateurs comme *il paraît que, paraît-il, c'est certain, manifestement, peut-être* (Authier-Revuz 1992-1993, 2004). Dans ce cas, suite à l'insertion de *dit X*, la prise en charge initiale de P par l'énonciateur origine serait déstabilisée et une altérité serait construite : P serait vrai pour l'énonciateur dans les conditions définies par *dit X*, donc relativement à la prise en charge de P par X. Or ce type de modalisation n'intervient pas dans *P, dit X* dans le genre journalistique, comme le montre (1''') :
- (1''') ? À l'annonce de sa mort, des milliers de personnes de tous les quartiers de la capitale italienne ont remonté lentement le boulevard allant du Tibre vers la Cité du Vatican. **Deux heures après l'annonce du décès, quelque 130 000 personnes étaient rassemblées sur la place Saint-Pierre, paraît-il/ selon la police.** (*Le Monde*)
- 18 La fonction de P serait ici modifiée par rapport à (1). Il ne s'agirait plus uniquement de rendre compte d'un fait dans la réalité à travers P mais également de communiquer à propos de la valeur de vérité de l'énoncé P. *Selon la police* attire l'attention sur l'approximation (*quelque 130 000 personnes*) et ainsi sur la prise en charge distinguée. Ce n'est pas le cas avec *a dit la police* en raison de l'ancrage temporel apporté par le verbe. Il faut, de plus, revenir sur l'ensemble du contexte (exemple (1)), pour constater que c'est le compte rendu des réactions de la population qui est au premier plan avec X, *a dit la police*, et non pas un débat sur l'exactitude des propos de la police, comme pourraient le suggérer *selon la police / paraît-il*.
- 19 Le maintien de la prise en charge de P par l'énonciateur origine, alors qu'une autre source subjective est construite en incise, peut rapprocher *P, dit X* du « discours rapporté modal » défini par Perrin (2004). Dans « un discours rapporté référentiel<sup>10</sup>, l'élément rapporté n'est précisément qu'un objet de référence et n'est donc nullement activé dans le discours effectif du locuteur » (Perrin 2004 64). Par opposition, dans le discours rapporté modal, l'élément rapporté « relève d'un discours objet auquel le locuteur réfère, mais d'un autre côté cet élément est simultanément pris en charge par le locuteur, au même titre que n'importe quel élément constitutif de son propre discours » (Perrin 2004 65). L'étude de Perrin porte sur l'oral et traite de certains énoncés avec incise mais également d'énoncés présentant la syntaxe du DI, *X dit que P*. Dans notre cas, l'assimilation de P aux énoncés primaires est posée d'emblée avec *P, dit X*. La prise en charge par l'énonciateur origine est à la fois fonction du genre qui instruit la lecture de P et fonction de l'homogénéité énonciative et typographique avec les énoncés primaires. Dans ces conditions, l'incise n'affaiblit pas l'assertion de P par



l'énonciateur origine, au contraire il la renforce en la rattachant à une autre assertion de P. L'incise pourrait ainsi être supprimée sans affecter le fonctionnement de P sur le plan du récit journalistique. Sa présence fait voir en revanche qu'il ne s'agit pas simplement d'un fait dans le récit journalistique mais aussi dans un discours autre évoqué par l'incise. Celle-ci rejoint la fonction de l'incise modale de Perrin :

L'incise se limite ici à enrichir, sans la remettre en cause, mais en lui ajoutant une valeur de reprise modale, l'interprétation initialement attribuée à une simple affirmation de la locutrice [énonciateur origine]. L'incise requalifie une telle affirmation comme consistant de surcroît à faire écho à un discours objet. (2004 68)

- 20 Dans cette structure de DR où P se présente comme partie du récit primaire, l'incise sert donc à référencer le contenu journalistique, à mettre au jour la parole autre constitutive du texte journalistique et qui est, à certains moments, exposée dans le DR et, à d'autres moments, « va se solidifier dans des faits – le réel – dont la source disparaît » (Mouillaud et Tetu 1989 130-131) <sup>11</sup>. P, dit X décrypte ainsi le mode de construction du récit journalistique, entre assimilation et exposition du discours autre, un discours autre qui n'est plus représenté, dans une forme d'iconicité pointée et valorisée par le discours journalistique rapportant, mais qui est reproduit pour être assimilé à celui-ci<sup>12</sup>. C'est son adéquation aux enjeux du discours rapportant qui rend possible ce phénomène d'assimilation dans le genre journalistique.

### 3. Double prise en charge, double niveau d'énonciation : corrélations remarquables dans le genre journalistique

- 21 Comme le souligne Culioli (1985 80), asserter c'est se porter garant. L'engagement de l'énonciateur origine sur P est le résultat des contenus de P, à la fois conformes à la visée informative du genre, en adéquation avec la construction du récit, et sans prises de position spécifiques qui bloqueraient la prise en charge par l'énonciateur origine. En même temps, les caractéristiques du contenu de P sont corrélées avec l'homogénéité énonciative et modale entre P et les énoncés primaires, et avec la postposition de l'incise qui retarde la distinction assertive. C'est la corrélation de ces aspects qui rend possible l'opération d'assertion de P par l'énonciateur.

#### 3.1 P : Contenu neutre général, adéquation typologique

- 22 P contient des informations générales présentant un intérêt public :
- 23 - dans le présent immédiat, moment de parution du journal :
- (6) John Paul II is to be buried with the full honours of the Roman Catholic church in Rome on Friday morning, *the Vatican announced yesterday*. (*The Guardian*)
- (7) Quel tribunal pour juger Saddam ? [Titre]
- Le procès de Saddam Hussein répondra aux normes judiciaires internationales, a déclaré hier le président américain George W. Bush.** (*Le Figaro*)
- 24 - ou dans une actualité élargie au-delà des moments de rédaction ou de parution du journal :
- (8) Denise Knowles, a counsellor for Relate, thinks money worries could be the main reason for couples' changing attitudes towards going out after marriage. [...]
- But the duties that accompany running a household may also have an impact.

“They have also got the responsibility of keeping the house going. There may not be as much time to go out.”

The effect on married couples of staying at home varies from household to household, but some couples may find it frustrating, *added Ms Knowles. (The Guardian)*

- 25 Ce type de contenu impose à P une lecture en tant que récit primaire car en adéquation avec les attentes du genre journalistique, et ce, d'autant plus en début d'article ((7) et (8)). L'absence de contexte gauche neutralise tout élément qui pourrait indiquer une discordance par rapport au récit. On retrouve les caractéristiques de *P, dit X* dans ces exemples :
- 26 - la prise en charge initiale de P par l'énonciateur origine est fondée linguistiquement sur la construction des valeurs référentielles de l'énoncé P par rapport à la situation d'énonciation origine : sur le plan de la personne – absence de pronoms de 1<sup>ère</sup> ou 2<sup>e</sup> personne qui pourraient renvoyer à une source rapportée distincte de l'énonciateur origine ; sur le plan des formes verbales – la visée (*is to be buried* (6), *répondra* (7)) est repérée par rapport au moment de l'énonciation origine ; le présent (*varies* (8)) a une valeur générique.
- 27 - lorsque l'incise introduit la distinction assertive, elle ne déclenche pas pour autant la construction d'un niveau d'énoncé rapporté en annulant l'identification initiale de P à un énoncé primaire car il en va de la fonction de P dans la construction des faits dans le récit journalistique.
- 28 On notera qu'en (8) la présence en amont du DR de *Denise Knowles* ne constitue pas une instruction pour la lecture de P en tant que DR, car dans le genre journalistique il est possible pour le journaliste de rendre compte de résultats d'études en les prenant à son compte. Nous nous inscrivons ainsi en faux par rapport à la position de Redeker (1996) qui voit dans ce type d'emploi de *P, dit X* un DIL du fait de la simple présence d'un DR en amont qui « contaminerait » le statut de P.
- 29 Le rôle particulier de *P, dit X*, de faire passer des informations d'intérêt général relevant de sources externes dans le récit journalistique, est assumé et utilisé par le journal *Le Monde*, dans la rubrique *Tribune*, qui propose un article d'opinion rédigé par un acteur public. La seule intervention du journaliste apparaît à travers *P, dit X* placé à l'endroit du chapeau et tenant ainsi un rôle de résumé.

(9) Tribune

Marie-François Potereau

Présidente de Femix'Sports

Sport féminin : « Ne laissons pas retomber le soufflé »

La France doit profiter de l'élan de la Coupe du monde de football pour asseoir la mixité de la pratique sportive, *estime dans une tribune au « Monde » Marie-Françoise Potereau, présidente de l'association Femix'Sports. (Le Monde)*

(10) Tribune

Lucile Schmid

Politiste

« Greta Thunberg, lanceuse d'alerte d'un registre très particulier »

Le processus habituellement solitaire et difficile de lanceur d'alerte est devenu, grâce à la militante suédoise, un mouvement collectif, *analyse la politiste Lucile Schmid dans une tribune au « Monde ». (Le Monde)*

(11) Tribune

Collectif

« Imposer le service national universel est un non-sens »

Ce n'est pas la jeunesse qui cherche à fuir la mixité et l'engagement, ce sont les

classes favorisées, estime un collectif d'associations de jeunes dans une tribune au « Monde ». (*Le Monde*)

- 30 La structure de cette rubrique suit un schéma fixe : identification de la nature de l'article (« Tribune » indique une expression personnelle à visée publique), présentation de l'auteur (une personnalité ou un collectif avec une expertise dans le sujet abordé), titre de l'article sous la forme d'une citation entre guillemets sans énoncé rapportant, précédé éventuellement du thème général de l'article (« Sport féminin »), chapeau (correspondant à P, dit X) et article proprement dit. Le chapeau construit toujours un résumé de l'article sous la forme d'un discours rapporté qui donne la priorité au contenu que ce soit avec P, dit X, ou avec un discours narrativisé ((12) ... s'élèvent contre, (13) ... explique en quoi consiste) :

(12) Tribune

Collectif

« Rappelons les vertus politiques du budget participatif »

Trois professeurs d'université et un expert des budgets participatifs s'élèvent [...] contre le dénigrement de ce nouveau mode d'intervention des citoyens dans la décision publique [...]. (*Le Monde*)

(13) Tribune

Isabelle Thomas

Professeure d'urbanisme à l'université de Montréal

Climat : « La résilience des villes passe par une démarche intégrée et collective »

Dans une tribune au « Monde », Isabelle Thomas [...] explique en quoi consiste une démarche urbaine de résilience [...]. (*Le Monde*)

- 31 P, dit X se distingue de la citation utilisée dans le titre. Le non-marquage typographique de P et notamment sa position en tant que chapeau le désigne comme énoncé primaire pris en charge par le journaliste et représentant un résumé de l'article. Les rôles complémentaires du titre et du chapeau apparaissent néanmoins dans les éléments qui se font écho dans la citation et dans P : reprises de termes ((10) lanceuse d'alerte), reprises stylistiques et rhétoriques ((11) valeur de définition du titre avec un infinitif sujet et le verbe être (*Imposer est...*), et de P avec une construction parallèle utilisant présentatif et polarité inversée (*Ce n'est pas... Ce sont...*)).
- 32 Bien que le contenu de P représente, comme précédemment, un sujet d'intérêt général (lutte contre le sexisme, Greta Thunberg, etc.), P peut contenir des éléments de subjectivité indiquant une prise de position par rapport à la thématique et faisant écho au titre également marqué subjectivement de la Tribune ((9) modalité déontique à travers l'impératif dans le titre et à travers le verbe *devoir* dans P). Le journaliste semble exprimer avec P une conduite à tenir, un danger à éviter, une opinion qui est censée avoir l'adhésion du public car exprimant des valeurs et des intérêts communs (ou du moins partagés idéologiquement par les lecteurs du journal). La forme de discours rapporté P, dit X permet ici une généralisation de l'opinion de « l'énonciateur rapporté », auteur de l'article, par sa prise en charge par le journaliste. Le choix de cette forme nous semble être associé à cette visée, à la différence des chapeaux sous forme de discours rapporté qui mettent en avant la position de l'auteur (*s'élève contre, explique*).

### 3.2 P : Contenu neutre spécifique, adéquation thématique

- 33 À la différence du cas ci-dessus où la participation de P à la construction du récit s'exprime essentiellement à travers une lecture induite par le genre en relation avec

des positions marquées dans le texte et dans la structuration de la thématique, dans ce second cas, l'intégration dans le récit journalistique est explicitée par des marques de cohésion qui associent P aux énoncés primaires le précédant :

34 - repères temporels localisant les procès de l'énoncé P et les inscrivant dans une succession avec des procès dans le récit

35 - anaphores entre P et le contexte en amont.

36 Les énoncés avec ce type de contenu n'apparaissent jamais en début d'article, contrairement au cas précédent. L'exemple (1) en a été une illustration : une information spécifique contenue dans une prise de parole devient un événement en soi dans la trame du récit pris en charge par l'énonciateur origine.

(14) As Natasha lay unconscious, Russian special forces stormed into the Soviet-era structure. The Russians pumped up an as yet unidentified gas (...), then bore down on the Chechen rebels. In a gun battle, Barayev and 49 of his fighters were killed, officials said. Eighteen were women (...). More than 100 hostages also died. (*The Guardian Weekly*)

37 La chronologie du récit est construite à travers la succession de prétérits (*stormed into, pumped up, bore down on, were killed*) et explicitée par des repères temporels/spatiaux (*As Natasha lay unconscious, then, in a gun battle*). Le procès dans P (*were killed*) est une conséquence des actions préalablement énumérées et déclenche derrière des explications, si bien que P entretient une relation étroite avec les énoncés qui lui succèdent en vertu de marqueurs de reprise (les numéraux : *49 were killed > eighteen were women*, les verbes renvoyant à la tuerie : *were killed > also died*). Par conséquent, la portée de l'incise va au-delà des limites syntaxiques de P. Elle rétablit les conditions de prise en charge et de construction de l'ensemble du récit journalistique.

(15) John Paul's medical problems have been building over the past decade, since he first showed the symptoms of Parkinson's disease, a progressive neurological disorder. He was in hospital twice last month because of breathing problems and had a tube inserted in his throat. On Thursday, he suffered a "cardio-circulatory collapse" and septic shock during treatment for a urinary tract infection, *the Vatican said*, but denied a report that he was in a coma. (*The Guardian*)

38 P s'inscrit à nouveau dans la séquence de récit journalistique (les étapes passées de la dégradation de la santé du Pape) et est associé à l'énoncé qui le précède par l'emploi du prétérit et du circonstant temporel reconstituant ensemble la chronologie des événements (*was...last month > On Thursday... suffered*). Cependant, les deux énoncés font partie de paragraphes différents, sans doute parce que P représente l'événement le plus récent lié à la santé du Pape et que sa qualification par l'incise est justifiée par le syntagme entre guillemets désignant un terme médical relevant d'une source autre que le journaliste et précisée dans l'incise.

39 Cet exemple montre également que la forme P, dit X peut avoir deux fonctions : en plus de P qui construit le récit factuel au premier plan du discours journalistique, l'incise elle-même fait partie d'un deuxième fil événementiel du récit journalistique, qui montre le rôle tenu par le Vatican dans la communication sur la santé du Pape et qui est construit par la coordination de deux procès de parole, celui de l'incise sujet-verbe et celui d'un DR narrativisé (*the Vatican said, but denied a report that he was in a coma*). Cet usage de l'incise est propre à P, X says en anglais et le distingue davantage du DD qui emploie également une incise.

### P et X says : une double trame narrative

- 40 Cet exemple nous amène à un usage de *P, X says* propre à l'anglais journalistique dans le compte rendu de procès. *P* constitue le récit d'un meurtre jugé dans un tribunal, et *X says* le récit des interventions de l'avocat de l'accusation. Deux fils narratifs se déroulent simultanément grâce à des schémas particuliers d'utilisation de *P, X says* renforçant son ancrage dans le récit journalistique :
- 41 - *P, X says* apparaît dès la première phrase et se maintient dans la plupart de l'article ;
- 42 - l'incise est au prétérit et renvoie à la prise de parole dans le tribunal à un moment passé par rapport au moment de l'énonciation origine (*yesterday*) ;
- 43 - les énoncés *P* sont au prétérit et au *past perfect*, comme la majorité des énoncés non soumis à l'incise. Le premier construit les étapes du meurtre, le second les circonstances antérieures expliquant le meurtre. Tous les deux sont la trace d'un double repérage : par rapport au moment de l'énonciation origine comme dans les énoncés primaires et par rapport au moment passé de la prise de parole dans le tribunal évoquée par l'incise ;
- 44 - dans la première occurrence de *P, X says*, l'incise produit systématiquement une focalisation sur le cadre du récit principal à travers le passif sur *tell* qui évacue la source du dire, et déplace l'intérêt vers l'interlocuteur<sup>13</sup>. La source rapportée, implicite ici, est spécifiée par la suite, *said Peter Wright, QC, for the prosecution*.

(16) [Titre] **Family 'plotted millionaire's murder'**<sup>14</sup>

- a) THE wife of a wealthy businessman planned his murder with her son because she wanted his money without going through a divorce, a court was told yesterday.
- b) Lynda Iddon, 56, had a deep hatred of Kenneth, her husband of more than 20 years, Preston Crown Court was told.
- c) She had plotted with Lee Shergold, 31, her son from her first marriage, to have her husband murdered and inherit his money. Her own was dwindling, partly because of her son's profligate spending, said Peter Wright, QC, for the prosecution. Mr Iddon, 57, had already survived throat cancer.
- d) "Lynda Iddon had been divorced before and she was not prepared to undergo such an experience again," Mr Wright told the jury.
- e) "Lynda Iddon had a far swifter and more permanent removal of Kenneth Iddon from her life in mind. Lynda Iddon had high hopes of profiting from Kenneth Iddon's death."
- f) In the event, his will left everything to his daughter, Gemma. Mr Iddon had left home on February 1 last year, Mr Wright told the court, for his usual Sunday evening game of snooker at Deanwood Golf Club, in Up Holland, Lancashire. On driving home to Greetby Hill, Ormskirk, he had been attacked in his driveway by at least one assailant who had struck him with "extremely heavy blows", fracturing his skull. Mr Wright said that Mr Iddon was then dragged into the garage, where he was repeatedly stabbed.
- j) Mrs Iddon, Mr Shergold, of Chorley, Mr Pye and Mr Climo, both from Kirby, and Mr Bishop all deny murder. A second woman, Terri Davies, 22, also from Bootle, is accused of perverting the course of justice by providing a false alibi for Mr Bishop, her boyfriend.
- k) Mr Wright said that the prosecution could not say precisely who killed Mr Iddon but all five accused had been involved in the murder.
- l-m) Mr Iddon had been found in his garage on February 2, Mr Wright said. He had suffered 35 injuries to his head. Blood had been splattered over his white BMW in the garage. The cause of death was a severed carotid artery.
- n) The jury was shown photographs of the victim and the murder scene. At this point a juror was overcome with tears and proceedings were halted.

o) The trial was adjourned until today. (*The Guardian*)

45 Du fait de la fréquence élevée de P, X says, la portée de l'incise va au-delà de P et s'étend à la plupart des énoncés primaires sur la base de l'emploi du prétérit (f, i, m) et du *past perfect* (c, f, i), et de marques de cohérence et de cohésion énonciative et thématique avec les énoncés P. Par exemple, dans (16c), *she* reprend anaphoriquement *Lynda Iddon* de P en (16b) et le *past perfect had plotted* construit un commentaire sur le procès de P *had a deep hatred* (16b).

46 P, X says s'affirme comme le condensé de deux récits distincts, pris en charge par l'énonciateur origine : l'un mis en scène dans P à travers une information spécifique convertie en événement principal du récit journalistique, l'autre mis en scène à travers l'incise reconstituant l'événement de parole et servant de cadre au premier récit. Il serait tout à fait possible d'enlever les incises et construire le récit du meurtre comme pris en charge exclusivement par le journaliste en dehors d'une référence au discours dans le tribunal :

(16c') She had plotted with Lee Shergold, 31, ... to have her husband murdered and inherit his money. Her own was dwindling, partly because of her son's profligate spending. Mr Iddon, 57, had already survived throat cancer.

47 Néanmoins la superposition entre le récit du meurtre, à travers P et les énoncés assimilés, et le récit journalistique n'est suspendue que dans quelques séquences :

48 - dans le DD (d, e) et le DI (f/ *Mr Wright said that...*) focalisés sur la prise de parole et qui font basculer le récit du déroulement du procès au premier plan<sup>15</sup> ;

49 - dans des énoncés (j, n, o) qui ne sont donc plus assimilables à P, ne bénéficient plus d'une double prise en charge (par le journaliste et par Mr Wright) et appartiennent strictement à l'énonciation primaire. L'insertion d'une incise ou la portée d'une incise du contexte sur ces énoncés ne sont pas acceptables dans la construction du récit :

(16j') Mrs Iddon, Mr Shergold, of Chorley, Mr Pye and Mr Climo, both from Kirby, and Mr Bishop all deny murder, ? *Mr Wright said*.

(16o') The trial was adjourned until today, ? *Mr Wright said*.

50 Les marqueurs spécifiques de l'énonciation primaire sont le présent de propriété (16j) *deny, is accused*, qui implique un repérage de type propriété et inclut le moment du procès, et le prétérit (16n) *was shown, was overcome, was halted*, (16o) *was adjourned*, qui implique un repérage en rupture uniquement par rapport au moment de l'énonciation origine sans prise en compte d'une énonciation rapportée. La rupture du lien avec les énoncés P s'appuie aussi, dans le cas du prétérit, sur un changement de thème du discours : les sujets *the jury, a juror, the trial* font référence au récit du procès et non plus à celui du meurtre. On peut d'ailleurs mettre sur le même plan ces procès au prétérit et ceux de l'incise : *Mr Wright said... The jury was shown, photographs... The trial was adjourned...* Ces occurrences de récit sont prises en charge exclusivement par l'énonciateur origine, sans superposition possible avec une prise en charge par l'énonciateur rapporté, ce qui vient confirmer le double statut de P et des énoncés assimilés à P dans le reste du texte.

### 3.3 Contenus marqués subjectivement et imbrication de l'incise

51 L'incise peut aussi être imbriquée et neutralise alors la focalisation sur le contenu de P, en anticipant la mise en relation explicite entre P et X, source de prise en charge. L'insertion de l'incise se produit systématiquement en début d'énoncé (après un

connecteur, un circonstant un groupe nominal sujet, ou le verbe), et dans un contexte où X, énonciateur rapporté, a été explicitement construit :

- 52 - soit en tant que protagoniste du récit (Sarık Tara, head of the Enka Holdings, is equally active (17)) :

(17) In the private sector, Sarık Tara, head of the Enka Holdings, is equally active. Enka is, *he claims*, one of Turkey's six largest companies and its most international, investing in everything from bridges and power plants to furniture and flour mills. (*Le Monde Diplomatique*)

- 53 - soit en tant que source subjective à travers un DR, en (18) discours narrativisé (*Le magistrat se réfère, lui, à...*) :

(18) Le procureur général relève des « critiques visant la politique pénale impulsée par le gouvernement pour lutter contre les violences urbaines ». Mais aussi le fait que « M. Peyrat évoque la « virilité télégénique » et la « démagogie » du ministre de l'intérieur ».

Le magistrat se réfère, lui, à la liberté d'expression, reconnue à tout citoyen par la Constitution et aux magistrats par leur statut. La réserve, *souligne M. Peyrat*, se comprend comme l'interdiction de mêler des considérations politiques à l'activité dans la sphère professionnelle. (*Le Monde*)

- 54 Si nous déplaçons l'incise en position finale, cela entraîne une focalisation sur le contenu de P, une prise en charge par X retardée, donc le passage au premier cas de figure examiné. Cependant, ce changement entraîne une rupture de cohésion et de cohérence entre P et le contexte, donc un dysfonctionnement du discours, P n'étant plus envisageable ni comme contenu informatif, ni comme point de vue particulier :

(17') In the private sector, **Sarık Tara, head of the Enka Holdings**, is equally active.

?Enka is one of Turkey's six largest companies and its most international, investing in everything from bridges and power plants to furniture and flour mills, *he claims*.

(18') Le magistrat se réfère, lui, à la liberté d'expression, reconnue à tout citoyen par la Constitution et aux magistrats par leur statut. ? La réserve se comprend comme l'interdiction de mêler des considérations politiques à l'activité dans la sphère professionnelle, *souligne M. Peyrat*.

- 55 La « discohésion » montre qu'il s'agit bien là d'un cas de figure à part dans l'emploi de P, dit X et s'explique par plusieurs facteurs. Les verbes introducteurs, par exemple, sont adaptés dans leur sémantisme à l'endroit initial d'insertion de l'incise, celle-ci insistant sur le point de vue de l'énonciateur rapporté en relation avec l'objet du discours. Le verbe d'attitude déclarative *claim* dénote la position de Sarık Tara, autour duquel se construit la séquence : il est qualifié dans le récit dans une posture (*is equally active*) qui est démontrée par P (*Enka...one of Turkey's largest companies...*). Le verbe de clarification *souligner* attire l'attention sur P en tant qu'élément du débat entre deux protagonistes (*le procureur général et le magistrat M. Peyrat*), débat qui constitue l'objet du discours. Cette même charge sémantique des verbes est en revanche incongrue avec la postposition de l'incise : le lien de P avec l'énoncé primaire le précédant où X est mis en place en tant que source subjective est distendu. Autrement dit, l'insertion précoce de l'incise produit la focalisation sur le point de vue de X, renforcée par la valeur sémantique du verbe introducteur. Celui-ci n'est pas adapté à la position finale de l'incise mettant en valeur le contenu factuel de P.

- 56 En (17'), si l'on fait abstraction de l'incongruité du sémantisme du verbe *claim* en postposition, P peut tout à fait être envisagé comme pris en charge par l'énonciateur origine. Toutefois, il y a un effet de dysfonctionnement en termes de cohésion et

cohérence par rapport au contexte, car on a une rupture de thématique. On a une focalisation sur un protagoniste, Sarik Tara, dans l'énoncé primaire, suivie (avec la postposition de l'incise) de la construction d'un nouvel objet du discours, Enka, dont la relation avec l'énoncé précédent est lâche (*Sarik Tara* est repéré par rapport à *Enka* dans une apposition, *head of Enka Holdings*). Lorsque l'incise est imbriquée, P est repéré dès le départ par rapport à X, *Sarik Tara*, et l'unité thématique du contexte est maintenue : ce qui est focalisé par P, c'est le succès d'Enka en tant que preuve du dynamisme de Sarik Tara illustré dans l'énoncé primaire (*equally active*).

- 57 En (18'), le discours journalistique rend compte d'une confrontation de points de vue entre le procureur général et le magistrat (M. Peyrat). La reprise du sujet (*le magistrat*) par le pronom *lui* souligne ce débat. L'insertion initiale de l'incise se fait après un terme clé, *la réserve*, attirant l'attention sur l'opposition par rapport à *liberté d'expression : la réserve* désigne l'attitude conseillée par le procureur au magistrat, attitude à laquelle le magistrat s'oppose avec *liberté d'expression* ainsi qu'avec la définition que lui-même donne de *réserve* (*se comprend comme l'interdiction...*). L'échafaudage de l'argumentation se fait donc autour du point de vue du magistrat et prend appui sur l'insertion précoce de l'incise. Sa postposition (18') défait cet échafaudage argumentatif et rend la construction du discours moins aboutie. P devient lui-même ambigu : si la lecture en tant qu'énoncé primaire reste possible, l'accumulation des marqueurs de subjectivité renvoie au débat entre les protagonistes et pose la question de leur prise en charge.
- 58 L'imbrication de l'incise est un fait de discours : elle fait coïncider la source rapportée X avec un protagoniste origine du point de vue dans les énoncés primaires. En revanche, lorsque X est distinct du point de vue présent dans le contexte gauche, l'incise est postposée, conférant à l'énoncé une valeur informative générale. Il en est ainsi en (19) et (20) où les DR – respectivement direct et indirect – ont des sources distinctes de X. P s'interprète alors comme un commentaire explicatif du journaliste à l'égard de la situation débattue et abordée à travers les DR qui précèdent. L'exemple (20) qui ressemble à (18) ci-dessus peut fonctionner avec le verbe *souligner* en postposition, car le discours journalistique se construit sur l'accumulation d'opinions de différentes sources pour informer d'une situation qui fait l'objet du discours et non plus, comme en (18), sur l'opposition des opinions qui est en soi l'objet du discours :

(19) Hassan Habbas, politologue engagé, auteur d'un Guide de la citoyenneté, partage cet avis : « Peu de Syriens accepteraient un gouvernement radical. De toute façon, les Frères musulmans syriens n'ont jamais été radicaux ; ils sont plutôt socialistes. » **Cette pression intérieure crée un flottement à la tête du régime, assurent les opposants.** (*Le Figaro*)

(20) « Nous payons très cher notre absence de choix pour la reconversion, estime la sociologue Chantal Lamarre. Mais avait-on le choix ? [...] Les malheurs ont au moins une vertu : ils font prendre conscience [...] de la nécessité de bouger, de changer [...] »

Jean-François Caron espère, lui aussi, que cette crise va accélérer la mutation nécessaire de cette région déshéritée. Elle est amorcée depuis quelques années. **Dans le domaine de la santé, les programmes régionaux mobilisent tout le monde, des élus de toutes tendances aux services de l'État et aux médecins libéraux, souligne le docteur Jean-Luc Mayeur.** (*Le Monde*)

- 59 L'insertion précoce de l'incise, qui construit dès le premier terme de l'énoncé une distinction au niveau de la prise en charge, peut-elle avoir un effet de désengagement de l'énonciateur origine par rapport au contenu propositionnel de P ? Cela impliquerait que la valeur de vérité de P est assertée par l'énonciateur rapporté mais que



l'énonciateur origine ne valide ni cette valeur ni son contraire, comme dans un cas de modalisation en discours second. Cette interprétation ne nous semble pas correspondre à la construction discursive de *P, dit X* dans les exemples ci-dessus. D'une part, aucune discordance énonciative ou modale n'apparaît entre P avec incise imbriquée et un énoncé primaire. D'autre part, l'objet du discours dans le cas de l'utilisation de P avec incise imbriquée est constitué par l'opinion de l'énonciateur rapporté dont le contenu est lié à l'objet du discours journalistique. L'énonciateur origine prend donc en charge P en raison de l'intégration de P repéré par rapport à X dans la construction de son discours. C'était le cas en (18) et en (19) mais c'est également le cas lorsque l'incise s'insère après un marqueur de point de vue, comme un connecteur (*en revanche*, en (21)) :

(21) « Les pays exportateurs de main-d'œuvre, comme le Sénégal, [...] y trouvent une source supplémentaire de revenus », dit Polycarpe Abah Abah, ministre camerounais des finances. **En revanche, ajoute-t-il, ceux qui accueillent des travailleurs immigrés, comme le Gabon, la Guinée équatoriale ou la Côte d'Ivoire, voient d'un moins bon l'argent des migrants aller s'investir dans leur pays d'origine.** (*Le Monde*)

- 60 Le non-marquage typographique de l'énoncé fait que l'opposition (*en revanche*) s'interprète dans un premier temps par rapport à l'énonciateur origine. L'imbrication de l'incise serait alors une stratégie pour avancer la mise en place de la distinction assertive. Toutefois, si l'on élimine l'incise, l'évaluation peut être envisagée comme un commentaire de l'énonciateur origine sur la position exprimée précédemment dans le DD par la source rapportée, ce qui montre encore une fois que c'est le contenu de P qui est au premier plan dans sa participation à l'objet du discours journalistique. Le marqueur de point de vue n'entraîne donc pas de discordance entre l'apparence d'énoncé primaire et le sens de l'énoncé, discordance qui pourrait fonder la construction d'un nouveau niveau d'énoncé. Le cas suivant nous paraît différent :

(22) « En voyant ces images, certains de nos collègues, qui viennent souvent à Cannes chez Alcatel Space [...], ont plaisanté sur leur ressemblance avec la Côte d'Azur », relate François Raulin, exobiologiste au Laboratoire interuniversitaire des systèmes atmosphériques (université Paris-XII) et l'un des trois « scientifiques interdisciplinaires » de la mission. Plus sérieusement, estime-t-il, les traînées blanches pourraient être des nappes de brume de méthane. (*Le Monde*)

- 61 Le complément de phrase, *plus sérieusement*, introduit une évaluation subjective au sujet du DD qui précède et construit une discordance par rapport aux attentes d'un énoncé primaire dans le discours journalistique. Cette évaluation semble difficilement prise en charge par l'énonciateur origine même si l'apparence de l'énoncé l'autorise. L'incise permet de situer l'évaluation dans P par rapport à une origine distincte et de faire valoir son lien de cohésion avec la qualification dans le DD (*ont plaisanté*). Cela suggère la continuité de la représentation de la parole rapportée (DD) dans une forme de discours rapporté non marqué.
- 62 La problématique d'une corrélation entre la position de l'incise, la nature du contenu de P et l'objet du discours journalistique nous semble spécifique à *P, dit X* dans le genre journalistique en tant que l'énoncé rapporté P fait partie de la construction du discours (des faits, des opinions).

## 4. P, dit X : vers une prise en charge distinguée

- 63 La dépendance de l'interprétation de P, dit X par rapport au contexte est telle que nous ne pouvons pas poser d'équivalence systématique entre la structure P, dit X et l'identification de P comme énoncé primaire. Dans quelques contextes, P se construit sur un plan d'énonciation distinct de l'énonciation primaire avant même l'insertion de l'incise. P reste homogène avec le récit d'un point de vue typographique et thématique, mais des marqueurs internes font valoir des traits énonciatifs et/ou modaux discordants par rapport aux caractéristiques attendues d'un énoncé primaire. Il n'y a plus effacement et neutralisation des sources de subjectivité, mais bien « brouillage » entre prise en charge par l'énonciateur origine et prise en charge par une source distincte. L'instabilité de P, dit X par rapport aux formes canoniques de DR demeure toutefois le trait de cette instance particulière.

### 4.1 P, dit X : marqueurs du discours direct

(23) « Les jeunes d'aujourd'hui sont comme des TGV qui démarrent dans toutes les directions, alors que le train de leurs parents roule à 50 à l'heure, explique Cosmin Manolescu. La Roumanie a besoin d'un maximum de TGV si elle veut arriver à l'heure en Europe. »

**Il y a urgence, dit-il.** Ce sentiment l'accompagne depuis la chute de la dictature, en décembre 1989. (*Le Monde*)

- 64 En (23), *Il y a urgence* fait suite à un DD<sup>16</sup>. Il peut s'interpréter comme un énoncé primaire introduisant un commentaire du journaliste au moment de l'énonciation origine mais peut également être envisagé dans la continuité du DD et être repéré par rapport au moment de l'énonciation rapportée, la modalité déontique du DD (*La Roumanie a besoin d'un maximum de TGV...*) étant reprise ici par le nom *urgence*. L'incise repère P par rapport à l'énonciateur rapporté. Dans l'énoncé qui suit, le syntagme nominal *ce sentiment* qualifie *Il y a urgence* qui s'envisage *a posteriori* comme une extériorisation de cet état d'esprit et donc, comme une représentation d'une parole de *il*. La qualification en soi (*ce sentiment*) peut en revanche relever soit de l'énonciateur origine soit de l'énonciateur rapporté dans la suite de son discours. Ainsi, bien que P soit subjectivement marqué, contrairement aux énoncés P, dit X vus jusqu'ici et, bien que cette subjectivité puisse être rattachée dans une lecture globale du contexte à l'énonciateur rapporté, la prise en charge de P par l'énonciateur origine ne peut pas être écartée dans la linéarité du texte, à savoir dans le passage du DD à P. Le genre offre toujours ici un code de lecture possible de P en tant que commentaire du journaliste. En revanche, ce qui caractérise P, dit X ici, c'est qu'on n'a plus une neutralisation des marqueurs en P favorisant en contexte une indifférenciation des niveaux d'énoncé. Avant même l'insertion de l'incise, la prise en charge de P peut s'envisager par rapport à l'énonciateur rapporté, ce qui est en accord avec le fait que l'énonciateur rapporté renvoie au protagoniste qui est l'objet du discours. Ce fonctionnement particulier de P, dit X apparaît précisément dans des articles de type portrait qui ont pour objet la mise en scène d'un protagoniste. Cela permet d'envisager un rapprochement entre P, dit X et le DIL en littérature, défini comme « une interaction entre deux énonciations dans laquelle on entend surtout la voix de l'énonciateur rapporté » (M. De Mattia 2000 295). L'ambiguïté dans la prise en charge et dans les repérages énonciatifs est le trait du DIL littéraire :

[...] la fonction du DIL semble être de maintenir l'ambiguïté quant à l'interprétation de l'énoncé, en d'autres termes laisser en suspens la réponse à la question : 'Qui parle ?'. L'impossibilité de répondre à cette question est, selon Roland Barthes, précisément ce qui fonde l'essence de l'art romanesque. (Poncharal 2003 71)

- 65 Néanmoins le genre nous oblige à faire une distinction entre le rôle de *P, dit X* dans la littérature, où « la narration littéraire a pour axe la rencontre des points de vue d'un narrateur et des personnages » (Maingueneau 2000 133), et celui qu'il joue dans la presse où il ne peut s'agir que d'un effet de fictionnalisation du récit journalistique par le « brouillage » des plans d'énonciation.

(24) Le jeune danseur est un peu essoufflé. **Il marche beaucoup dans Bucarest, dit-il, s'arrange toujours pour aller à pied à ses rendez-vous.** « Ces promenades, c'est comme un corps vivant qui m'accompagne partout, les rues sont pleines de gens qui m'interpellent, de situations visuellement très fortes. Bucarest est une ville passionnante pour un artiste. » (*Le Monde*)

- 66 L'exemple est présent au début du même article dont est tiré (24). L'énoncé primaire, précédant *P*, produit un ancrage dans la situation du reportage avec le présent (*est*) et la valeur déictique du déterminant défini *le jeune danseur*. L'énoncé *P, Il marche beaucoup dans Bucarest... s'arrange toujours pour aller...*, poursuit la description du protagoniste, le présent maintient une identification par rapport à la situation de reportage, avec un renvoi à une classe de situations (*beaucoup, toujours*). Une relation de cause à effet lie les procès *marche, s'arrange* à *est essoufflé*. Ainsi l'ensemble (énoncé primaire et *P*) peut être pris en charge par l'énonciateur origine si l'on se situe dans les codes de lecture du genre du reportage. L'imbrication de l'incise à l'intérieur de la seconde phrase introduit une distinction dans la prise en charge qui amène une seconde interprétation : la mise en scène du protagoniste dans le récit (*Le jeune danseur est un peu essoufflé*) déclenche sa mise en place comme nouvelle source de subjectivité dans le discours rapporté qui suit<sup>17</sup>. C'est par rapport à cette source, distincte de l'énonciateur origine, que peut être repérée la construction de la propriété générale (*marche beaucoup, s'arrange toujours*), expliquant l'occurrence de <être essoufflé>. *P* relève alors d'un niveau d'énoncé rapporté.

## 4.2 *P, dit X* : marqueurs de l'indirect

- 67 Un autre cas où *P* doit être appréhendé comme énoncé rapporté correspond à une discordance énonciative avec les énoncés primaires au niveau de la construction de la référence. Le contenu de *P* est assimilable aux énoncés primaires mais deux formes verbales, le prétérit et le *past perfect* en anglais, deviennent des marqueurs d'indirection et rattachent d'emblée *P* à une situation d'énonciation rapportée construite par un DR qui se trouve systématiquement en amont de *P*.

(25) The suggestion that many couples split mainly because they drift apart was endorsed by Christine Northam, a senior counsellor with the relationship guidance service Relate.

Increasing work pressure and a growing emphasis on money left many couples devoting more time to work, *she said.* (*The Guardian*)

- 68 En (25), *P* correspond à des contenus généraux en adéquation avec le genre et avec la thématique de l'article (les causes de séparation dans les couples selon des spécialistes). *P* poursuit dans ce qui semble d'abord un énoncé primaire le développement de la thématique introduite dans le DI (*the suggestion that...*). Entre le DI et *P*, il y a une continuité sémantique (reprise du syntagme *many couples*) mais deux formes verbales

différentes sont utilisées pour prédiquer des propriétés sur *many couples*. Dans le DI, les présents *split* et *drift* construisent une propriété des sujets coréférentiels, *many couples* et *they*, tandis que dans P, le prétérit (*left*) construit une propriété révolue appliquée au même syntagme *many couples*. Or la relation causale dans le DI explicitée par *because* (*many couples split because they drift apart*) se prolonge dans le contexte et inclut l'énoncé P (*many couples split [because] increasing work pressure and a growing emphasis on money left many couples devoting ...*). Le prétérit semble alors inadapté au sens général de l'énoncé produisant une rupture de cohésion par rapport au contexte. Il met en fait en garde contre l'interprétation de l'énoncé comme primaire. Le prétérit est ici sans équivoque non seulement la trace d'un repérage en rupture par rapport à la situation d'énonciation origine mais également la trace d'un préconstruit, de l'assertion de la relation <increasing work pressure and a growing emphasis on money leave many couples devoting...> à un moment distinct du moment de l'énonciation, ce qui caractérise le DI selon M. De Mattia (2000)<sup>18</sup>. Le prétérit permet d'inscrire un nouveau niveau d'énonciation en P distinct de l'énonciation origine en déclenchant un lien non pas avec les procès au présent (*split, draft*) mais avec le prétérit du contexte *was endorsed by* qui construit la situation de prise en charge de l'énoncé rapporté au DI et ainsi de P.

(26) At a corner chicken joint in nearby Wahda, the 50-year-old manager, Abu Sara, questioned the legitimacy of the court. "The defendant is innocent until proven guilty," he said. "Saddam made mistakes, and they should punish him for those mistakes. But did Saddam do everything by himself, or was there someone behind him [...]?"

**The important thing for Iraq was that it should show itself better than Saddam, he went on.** "Saddam treated Iraqis like a criminal treats his victims. But when we take this criminal to court, we should treat him with respect. [...]" (*The Guardian*)

(27) For the Liberal Democrats, Mark Oaten said the costs of the project were "spiralling out of control" and it might be this that ultimately defeated the scheme. "We are being asked to sign up to a blank cheque on costs and all sorts of function creep that could be added to this proposal," he said. "It is illiberal, it is wrong and it won't work."

The whole thing was a mess that would make "the Child Support Agency mess-up look like a tea party", he said. "It is illiberal. It is wrong and it won't work," Mr Oaten said. (*The Guardian*)

- 69 En (26) et en (27), les énoncés P, *The important thing for Iraq was...*, *The whole thing was a mess...* ne sont pas envisageables comme énoncés primaires. Le prétérit (*was*) est à nouveau non seulement la trace d'une rupture par rapport au moment de l'énonciation mais aussi la trace d'une prise en charge extérieure à l'énonciation en cours. C'est donc la mise en place d'une source subjective distincte de l'énonciateur origine (dans les DD du contexte) qui est relayée par le prétérit et déclenche la distinction de P relativement aux énoncés primaires. Cette fois-ci, des marqueurs de point de vue interviennent également pour pointer vers une source subjective distincte de l'énonciateur primaire : l'adjectif évaluatif *important* et le modal *should* (26). En (27), le registre de langue associé au lexique subjectif *a mess* (évaluation axiologique à caractère péjoratif) déclenche même un repérage par rapport à une nouvelle origine énonciative et l'îlot "*the Child Support Agency mess-up look like a tea party*" explicite le changement de niveau d'énonciation.
- 70 La source de prise en charge décrochée de l'énonciateur origine peut être inférée à partir du contexte et être identifiée à l'origine rapportée du DD en amont, ce que confirme l'incise.

71 Le *past perfect* peut également construire la discordance assertive entre P et le récit primaire en introduisant une trace d'indirection. Contrairement à (26) et (27), le contenu de P est de nature factuelle sans traces de subjectivité mais un DR précède toujours P :

(28) "For this family it would only be in court, where transparency and accountability prevail, that justice will be done," the family declared in their statement.

Three people **had been involved** in the murder itself, **they added**. "However it was that cover-up which prevented those who murdered Robert from being brought to justice. (...)." (*The Guardian*)

(29) Baroness Diana Warwick, the chief executive of Universities UK, accused the Home Office of being slow to recognise the advantage of promoting higher education abroad.

Changes to the price of visas and abolishing the right of appeal **had been introduced** without consultation, giving universities no chance to warn potential students, **she said**. (*The Guardian*)

72 La particularité du *past perfect* ici (*had been involved, had been introduced*) est d'introduire un point de vue décroché de l'énonciateur origine et identifiable à la source des DR dans le contexte, ce que l'incise postposée confirme (*they, she*). Faut-il interpréter par rapport à ce marqueur d'indirection la mise en place d'un véritable DI(L) ? Ces énoncés restent encore une fois dans une forme d'homogénéité par rapport aux énoncés primaires et à la prise en charge par l'énonciateur origine mais ils relèvent également d'un niveau d'énoncé distinct, indiqué par les marqueurs internes. Nous sommes, dans ce cas particulier, dans une instance de brouillage des niveaux d'énoncé, dans la mesure où P appartient à la construction du récit mais ne fonctionne plus énonciativement sur ce niveau.

## Conclusion

73 Nous avons souhaité montrer dans quelle mesure, dans le cadre du genre journalistique, les contenus factuels d'un énoncé repéré *a posteriori* par rapport à un énonciateur rapporté pouvaient produire un effacement de la distinction entre sources de subjectivité, primaire et rapporté. P, dit X présente un faisceau de traits structurels et textuels qui indique l'assimilation de P à une assertion de l'énonciateur origine et distingue P des autres formes de DR. En plus de son homogénéité énonciative et modale avec les énoncés primaires, de son adaptation à la thématique / à l'objet du discours journalistique, P, dit X a un rôle de structuration du texte journalistique et éclaire la fonction des méta-structures de l'article (le début d'article, le chapeau) autant qu'il en est éclairé dans sa valeur de neutralisation de l'énonciation rapportée en faveur d'une prise en charge par l'énonciateur origine. Néanmoins, l'indétermination de la forme, qui se révèle dans un travail interprétatif des marqueurs en lien avec le genre, la rend par ailleurs apte à produire, à l'intérieur même de l'assimilation de P à l'objet du discours journalistique, une distinction énonciative et modale entre énonciateur origine et énonciateur rapporté, selon des marqueurs qui semblent pencher vers le DD en français et le DI en anglais.

74 Le fonctionnement successif de P sur le plan du discours journalistique et son rattachement à une source rapportée met au jour l'« hétérogénéité constitutive » de tout dire qui est intrinsèquement reprise et redite et la dévoile en « hétérogénéité

montrée»<sup>19</sup> du DR, en une forme de reconnaissance de l'extérieur discursif. L'appartenance de P au discours journalistique et au DR, à une reconstitution de faits et à une référence à un discours autre, l'effacement des frontières entre ces deux faits de discours qu'il produit, illustrent le mode de construction même du texte journalistique. Il y a dans *P, dit X*, comme dans l'ensemble du discours journalistique, une tension entre, d'une part, la réécriture d'une parole pour être assimilée aux faits et, d'autre part, la reproduction de la parole pour authentifier les faits.

## BIBLIOGRAPHIE

- Authier-Revuz, Jacqueline. « Hétérogénéités énonciatives », *Langages*, n° 73, 1984, pp. 98-111.
- Authier-Revuz, Jacqueline. « Repères dans le champ du discours rapporté » (I), *L'information grammaticale*, n° 55, 1992-1993, pp. 38-42.
- Authier-Revuz, Jacqueline. « La Représentation du discours autre : un champ multiplement hétérogène ». *Le Discours rapporté dans tous ses états*, édité par J. M. López-Muñoz, Sophie Marnette et Laurence Rosier, Paris, L'Harmattan, 2004, pp. 35-53.
- Bouscaren, Janine, Jean Chuquet et Laurent Danon-Boileau. *Grammaire et textes anglais. Guide pour l'analyse linguistique*. Gap, Ophrys, 1987.
- Charaudeau, Patrick. *Le discours d'information médiatique. La construction du miroir social*. Paris, Nathan, 1997.
- Culioli, Antoine. *Notes du séminaire de DEA 1983-1984*. Université de Paris 7, Département de recherches linguistiques et Poitiers, 1985.
- De Mattia, Monique. *Le discours indirect en anglais contemporain. Approche énonciative*. Aix-en-Provence, Publications de l'Université de Provence, 2000.
- Engel, Dulcie M. « Syntaxe à la une : la structure des titres de journaux français et britanniques ». <http://wjfms.ncl.ac.uk/engelWJ.htm> (L'article n'est plus accessible à cette adresse.)
- Gournay, Lucie. « Linguistique contrastive et narratologie : *Dit-il, He said* ». *Linguistique contrastive et traduction*. Tome 5. Gap, Ophrys, 2000, pp. 35-64.
- Gournay, Lucie. « Les problèmes de traduction posés par l'articulation Discours Direct / Récit », *E-rea*, vol. 12, n° 2, 2015. <https://journals.openedition.org/erea/4211>.
- Hanote, sylvie. « Des introducteurs de discours aux indices de frayage ». *Le Discours rapporté dans tous ses états*, édité par J. M. López-Muñoz, Sophie Marnette et Laurence Rosier, Paris, L'Harmattan, 2004, pp. 538-548.
- Hanote, sylvie. *De l'écrit à l'oral : marqueurs de frontière(s) dans le discours*. Habilitation à Diriger des Recherches. Poitiers, Université de Poitiers, 2012.
- Komur, Greta. « Les modes du discours rapporté dans la presse et leurs enjeux polyphoniques ». *Pratiques : linguistique, littérature, didactique*, n° 123-124, 2004, pp. 57-74.

Lacaze, Grégoire. « Responsabilité et prise en charge énonciatives dans les titres d'articles de presse ». *Études de Stylistique Anglaise*, n° 9, 2015, pp. 31-57. <https://journals.openedition.org/esa/792>.

Mouillaud Maurice et Jean-François Tétu. « Les stratégies de la citation ». *Le journal quotidien*. Lyon, Presses Universitaires de Lyon, 1989, pp. 129-149.

Nita, Raluca. *Discours rapporté, repérages et organisation textuelle : étude contrastive anglais, français, roumain*. Thèse de Doctorat. Poitiers, Université de Poitiers, 2006.

Nita, Raluca et Sylvie Hanote. « Le discours rapporté à statut indéterminé ». *De la mixité : aux limites du discours rapporté. Les Cahiers Charles V*, n. 42, Institut d'Études Anglophones, édité par Agnès Celle, Paris, Université Paris Diderot, 2007, pp. 213-260.

Nita, Raluca. « L'alternance syntaxique dans l'incise de discours direct : des normes de la grammaire aux mécanismes textuels », *E-rea*, vol. 12, n° 2, 2015. <http://erea.revues.org/4238>.

Nita, Raluca et Sylvie Hanote. « Un discours rapporté à déterminer à l'écrit et à l'oral ». Communication non publiée. Journée d'étude *Aux frontières des discours rapportés*. Poitiers, Université de Poitiers, 23-24 novembre 2017.

Perrin, Laurent. « Les formes de la citation au style direct, indirect et indirect libre ». *Faits de langue*, n° 19, 2002, pp. 147-157.

Perrin, Laurent. « Le discours rapporté modal ». *Le Discours rapporté dans tous ses états*, édité par J. M. López-Muñoz, Sophie Marnette et Laurence Rosier, Paris, L'Harmattan, 2004, pp. 65-74.

Poncharal, Bruno. *La représentation de paroles au discours indirect libre en anglais et en français*. Gap, Ophrys, 2003.

Redeker, Gisela. "Free indirect discourse in newspaper reports". *Linguistics in the Netherlands 1996*, edited by Crit Cremers and Marcel den Dikken. Amsterdam, John Benjamins, 1996, pp. 221-232.

Rosier, Laurence. *Le discours rapporté : histoire, théories, pratiques*. Bruxelles, Duculot, 1999.

Simonin-Grumbach, Jenny. « De la nécessité de distinguer énonciateur et locuteur dans une théorie énonciative ». *DRLAV*, n° 30, 1984a, pp. 55-62.

Simonin-Grumbach, Jenny. « Les repérages énonciatifs dans les textes de presse ». *La langue au ras du texte*, édité par A. Grésillon et J.-L. Lebrave, Lille, Presses Universitaires de Lille, 1984b, pp. 133-203.

Slembrouck, Stefaan. "Towards a Description of Speech Representation and Speech Reportage in Newspaper Language". *Aspects of Style in British Newspapers*, edited by A. M. Simon-Vandenberg. *Studia Germanica Gandensia*, n° 9, 1986, pp. 44-115.

Waugh, Linda. "Reported speech in journalistic discourse: the relation of function and text". *Text*, vol. 15, n° 1, 1995, pp. 129-173.

## NOTES

1. Dans la Théorie des Opérations Prédicatives et Énonciatives, dans laquelle nous travaillons, une distinction est faite entre l'énonciateur, paramètre intervenant dans la construction des valeurs référentielles, et l'asserteur, prenant en charge les énoncés, ce qui permet de rendre compte des discours rapportés (Bouscaren et Chuquet 1987 181, Simonin-Grumbach 1984a 56). Pour ne pas charger la terminologie, nous ne reprenons pas ici le terme d'asserteur. Nous

utiliserons la notion de prise en charge ou d'assertion pour faire référence à l'énonciateur (origine ou rapporté) en tant que source des modalités et des qualifications.

On trouve une approche similaire chez Perrin (2000) qui reprend le terme de *démonstration* emprunté à Clark et Gerrig pour définir le discours rapporté en tant que la représentation d'un objet –le discours autre – ayant comme support le discours en cours. La valeur de vérité des énoncés repris n'est ainsi pas prise en charge par l'énonciateur origine mais reste à la charge de l'énonciateur rapporté : « [...] les démonstrations [...] n'expriment aucune description ou proposition susceptible d'être assimilée à ce qui est communiqué par le locuteur. Elles consistent à établir une relation de ressemblance entre [...] le *support* et l'*objet* de la démonstration, afin de permettre à l'interprète de faire l'expérience de ce que le locuteur veut communiquer » (Perrin 2002 148).

2. Le DIL peut se construire avec une incise qui clarifie *a posteriori* l'ambiguïté quant aux sources de subjectivité à l'origine de l'énoncé qu'elle qualifie. En cela, le DIL est bien distinct de la forme que nous étudions ici.

3. À l'oral, *P, dit X* manifeste, selon Hanote (2012), la même homogénéité avec les énoncés primaires qu'à l'écrit, par l'absence de traces prosodiques qui indiqueraient que l'énonciateur origine ne prend pas en charge P.

4. Dans des études antérieures (Nita 2006, Nita et Hanote 2007) nous avons abordé cette forme en prenant en compte la différence entre textes littéraires et textes journalistiques et des questions de traduction.

5. « l'énonciateur [origine] ne se distancie pas des propos rapportés et les prend en charge » (Simonin-Grumbach 1984b 142).

6. Le gras nous appartient. Les italiques relèvent des auteurs de la grammaire.

7. En anglais, le titre prend aussi la forme *P, X says* et sa corrélation avec la première phrase de l'article n'est pas rare dans notre corpus et a été également montrée par Lacaze (2015). Nous n'analyserons pas ce cas ici. Le titre constitue un genre en soi qui adapte l'emploi de *P, X says* tant en sélectionnant des contenus axiologiquement marqués qu'en utilisant des contraintes syntaxiques spécifiques à l'anglais (absence de détermination nominale et verbale) ayant pour conséquence une désactualisation énonciative et un effet de généralisation. Les titres semblent aussi faire un usage plus fréquent de l'inversion verbe-sujet en incise (Nita 2006) que de l'ordre sujet-verbe qui semble prédominer dans le corps des articles. Cette différence mériterait d'être étudiée.

8. Le DD met en avant l'occurrence de parole, ce qui impose, selon nous, une localisation par rapport à sa source.

9. L'alternance verbe-sujet et sujet-verbe est possible en anglais contrairement au français, mais la structure sujet-verbe semble plus fréquente. Une étude sur corpus serait nécessaire pour envisager quantitativement et qualitativement les deux structures et un éventuel usage propre ici par comparaison avec le DD. L'incise sujet-verbe, qui apparaît comme autonome syntaxiquement et sémantiquement de par l'écart du verbe par rapport à son complément P, se rapproche d'un discours narrativisé construisant du dire comme un événement dans le récit, tel *He replied*. Elle renforce par sa relation lâche avec P le rattachement de celui-ci au récit primaire. Nous renvoyons à Gournay (2000), Nita (2015) pour une étude de la syntaxe de l'incise dans le DD et à Nita (2006) pour une description des conditions de construction syntaxique et énonciative de l'incise en anglais en relation avec la forme étudiée ici.

10. À savoir DD, DI, DIL.

11. Slembrouck (1986) souligne ces phénomènes d'effacement dans les premiers énoncés des articles où la nature de l'information suggère que le journaliste n'a pas pu être présent dans la situation liée aux faits et qu'ainsi le discours qu'il prend en charge est en fait le discours d'un autre : « an intermediate source must be presumed and hence also underlying discourse situation » (Slembrouck 1986 95).



12. Voir chez Perrin (2002) l'opposition entre « démonstration » caractéristique des énoncés rapportés et « description » caractéristique des énoncés rapportants.
13. D'autres incises : *The Court of Appeal was told; a murder trial was told yesterday, 20 years after her death.*
14. L'ensemble de l'article est repris en annexe. Les formes verbales dans P et les énoncés primaires sont distingués selon le type de soulignement.
15. On notera dans le DD le maintien des formes verbales utilisées dans P, prétérit et *past perfect*, qui sont ici la trace d'un repérage par rapport au moment de l'énonciation rapportée. Ceci est un indice supplémentaire de l'instabilité des repérages dans P et de l'indétermination de P dans le paradigme des DR.
16. L'incise est ici postposée bien que P relève de la même source que le DD qui précède, ce qui devrait entraîner, selon notre analyse (Cf. 3.3), l'imbrication. Le premier terme, après lequel tend à s'insérer l'incise imbriquée, est le pronom impersonnel *il*, difficilement séparable du reste de la prédication d'existence.
17. Ce que Hanote (2004) appelle indice de frayage dans le voisinage du DIL et Gournay (2015) action-expression pour le DD : « [Les énoncés actions-expressions] réfèrent à des actions physiques, constatables, mais qui ont une valeur communicationnelle, de sorte que ces actions peuvent tenir lieu de parole ou définir des modalités conversationnelles » (Gournay 2015).
18. La notion de préconstruit est empruntée à Bouscaren et Chuquet (1987) : « l'énoncé en DI contient une relation validée extérieurement et antérieurement à l'énoncé considéré ».
19. Notions empruntées à J. Authier-Revuz (1984).

## RÉSUMÉS

Nous abordons la question de la subjectivité dans la mise en place du discours rapporté en considérant une forme particulière de discours rapporté *P, dit X / P, X says* dans la presse. Elle pose le problème de la frontière entre récit et énoncé rapporté P par l'insertion tardive de son incise corrélée d'une part à l'absence de marqueurs (typographiques et énonciatifs) indiquant le statut rapporté de P et d'autre part à la participation de P à la structuration et au développement de l'objet du discours. En français et en anglais, c'est le genre journalistique qui oriente l'interprétation de P et rend caduque, dans la plupart des cas, la distinction énonciateur origine - énonciateur rapporté dans la prise en charge de P. Il s'agit de montrer l'oscillation de cette forme entre effacement et brouillage des frontières avec le récit selon la place occupée dans les textes journalistiques, selon la visée des articles (focalisés sur le compte rendu d'événements ou sur un protagoniste), selon des éléments de construction du discours rapporté (incise, marqueurs internes).

This article deals with the identification of reported speech in journalistic texts when it takes the form of *P, dit X / P, X says*. It raises the question of the boundaries between narrative and reported clause due to a cluster of elements: the reported clause appears in final or median position while linguistic and punctuation markers within P do not allow to identify P as a reported clause; at the same time, the content of P is involved in the narrative of journalistic text. The status of P is dependent on the journalistic genre in French and English and in most of the cases both the primary speaker and the reported speaker commit to the truth value of P. This reported speech is ambiguous and oscillates between the current speech situation and the reported speech situation

on account of the place it can occupy in the text structure, of the type of article (general information, specific events, portrait of a public person) and of the reported speech structure and linguistic internal markers.

## INDEX

**Keywords** : commitment, reported speech and primary speech distinction, journalistic genre

**Mots-clés** : prise en charge, distinction des niveaux d'énoncé, genre journalistique

## AUTEUR

### RALUCA NITA

Université de Poitiers, Laboratoire FoReLLIS

raluca.nita@univ-poitiers.fr

Raluca Nita est Maître de Conférences en linguistique anglaise à l'Université de Poitiers, et membre du Laboratoire FoReLLIS 3816. Elle aborde la question de la subjectivité à travers les thématiques du discours rapporté, du point de vue et de l'assertion dans différents genres (journalistiques, littéraires, académiques) et dans une approche contrastive basée sur corpus. Elle a co-dirigé en 2018 le volume *L'expression des sentiments : de l'analyse linguistique aux applications*. Rennes : Presses Universitaires, avec F. Valetopoulos, et en 2019 un numéro de la revue *Les Cahiers FoReLLIS, Traces de subjectivité et Corpus multilingues*, <https://cahiersforell.edel.univ-poitiers.fr/index.php?id=682>, avec R. Marti-Solano.